

***COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES***

***COMPTE RENDU***

***RÉUNION ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022***

***SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES***

----------------------

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

***PRESENTS*** : DEMARCHI JF / MORA C. / BOURGEAT G. / BARONI JJ / VIALARD E / CORNU D. / DUIVON M. EYSSAUTIER CH / CHAPOTOT PH / BERLUCCHI A. / LAHU N / MEYNIER CL / BESSE M / PORCHEREL M BEGUET V

**Absent**: GUYENOT J. - LEBOSSÉ S

**Excusés :** DELACROIX JL / ROUSSIER S /

**Pouvoirs**: Mme ROUSSIER S à Mme MEYNIER CL –M. DELACROIX JL à M. CHAPOTOT PH

**Secrétaire de séance** : Monique PORCHEREL

La convocation pour la séance du 26 Septembre 2022 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 20 Septembre 2022.

Ouverture de la séance à 19 H 10

Le Maire fait l’appel des membres du conseil.

Excusés : **:** DELACROIX JL / ROUSSIER S /

Absents : GUYENOT J. / LEBOSSÉ S

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoirs :** Mme ROUSSIER S à Mme MEYNIER CL –M. DELACROIX JL à M. CHAPOTOT PH

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, Mme PORCHEREL Monique est candidate. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s’ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion et s’ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 15 voix pour + 2 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

**1 - DOSSIER CIMETIERE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans du projet de réaménagement du cimetière avec les différentes zones à traiter.

Présentation du plan avec les différentes zones traitées :

3 zones :

* Zone 1 : 2 points d’eau avec des fontaines sur espace en pavé reconstitué (avec tuyaux d’eau enterrés) création de zones d’absorption pour éviter le ruissellement
* Zone 2 : Pavé reconstitué (devant l’église coté gauche)
* Zone 3 : Beton balayé / sablé

Mise en place de barrières et réfection de l’escalier

Main-courante le long de la descente pour accèder au cimetière du bas

Le talus sera revegétalisé.

L’escalier d’accès au cimetière du haut - 2 propositions

* On garde les marches comme actuellement, mais elles seront renforcées
* On reprent la totalité de l’escalier en intégrant un plan incliné et des paliers

Dans un premier temps, l’escaliter pourrait être refait

Fermeture du cimetière

Aménagement de végétaux devant les caveaux.

Ajout de 4 ou 5 caveaux.

Le plan de financement établi par le Cabinet COLIN fait apparaître un montant TTC de 262 066.80 €

Subventions à demander

30 % au Département du Jura

30 % à l’État

8 % à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents + 2 pouvoirs :

* Valide le projet
* Valide le plan de financement
* Autorise le Maire à faire les demandes de subvention.

Arrivée d’Éric VIALARD à 19H25

**2 – DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT A CHASSAL**

Le Cabinet VERDI doit compléter les contrôles des branchements chez les particuliers (environ 140) et en priorité le côté Route de Marignat, partie plus ancienne et également compléter les mesures.

Un passage de caméras sera réalisé sur la route de Marignat.

Ce diagnostic permettra de soumettre un plan de travaux pour les années à venir.

Monsieur le Maire a demandé ce plan de travaux pour Février 2023.

**3 – PROJET ESPACE PUBLIC AUTOUR DE L’ECOLE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l’esquisse du projet

* Circulation du bus → création d’une écluse qui bloquerait la circulation des véhicules pendant que les enfants montent et descendent du bus → le bus repartirait en allant faire le tour du rond-point qui sera mis en place devant l’entrée principale de l’école afin de ne plus faire de marche arrière.
* Circulation piétonne → matérialisation au sol + passages piétons
* Espace Gribouilles clos pour permettre un accès sécurisé des enfants
* Parking avec environ 30 places matérialisées, qui resterait accessible pour des manifestations
* Retraiter l’espace « Jeux enfants »
* Création d’un espace multisports ouverts aux écoles et aux enfants
* Enfouissement des réseaux secs
* Récupération des eaux de pluie
* Déplacer l’abribus

Ce projet pourrait se faire par phase.

Le projet sera présenté au prochain conseil d’école ;

**4 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente de la Maison MERMET par les Consorts VELLUT – Route de Lyon à MOLINGES – La commune n’est pas intéressée par ce bien

**5 – TAXE D’AMENAGEMENT**

Le législateur impose une répartition entre la commune et la Communauté de Communes pour percevoir la taxe d’aménagement.

Le taux actuel de cette taxe est de 3.5 %

Deux solutions sont possibles :

La communauté de communes perçoit la totalité et redistribue aux communes

Mettre en place une répartition Commune 3% / communauté de communes 1%

Toutes les communes doivent prendre cette délibération avant le 1er Octobre 2022. Si aucune décision n’est prise on risquerait de perdre une partie de la taxe d’aménagement des années 2021 et 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents + 2 pouvoirs :

**Décide** d’instituer la taxe d’aménagement

**Décide** de fixer le taux de la taxe d’aménagement à **4%** sur le territoire de la commune de Chassal-Molinges pour 2023.

**Décide** d’exonérer les locaux sur l’ensemble du territoire de la commune de Chassal-Molinges comme précisé en annexe de la présente délibération.

**Décide** de porter à 2 000€ la valeur forfaitaire de stationnement mentionnée au 6° de l’article 1635 quater J et à l’article 1635 quater K

**Charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

**3 – QUESTIONS DIVERSES**

* Opération Brioches – du 3 au 9 octobre 2022 – La commune a commandé 400 brioches – Les membres du CCAS se chargeront de récupérer les brioches, et de les vendre au prix de 5.00 € à compter du Jeudi 6 Octobre 2022.
* Fête communale à MOLINGES – Samedi 1er et Dimanche 2 Octobre 2022 – Soirée Moules-frites – Manèges – Retraite aux flambeaux – Cors de chasse – Apéritif gratuit
* Colis ou repas pour la fin d’année. D’après les premiers résultats du sondage, plus de colis que de repas – Le conseil municipal décide de faire le repas dans la salle des fêtes à Molinges le Dimanche 11 décembre 2022. Les colis seront distribués la semaine suivante.
* Éclairage public - Il persiste quelques problèmes sur les horloges qui commandent l’éclairage public. Un signalement a été fait au SIDEC.
* Biclouterie – Si vous avez un souci avec votre vélo et souhaitez apprendre à le réparer, la biclouterie sera présente le dimanche 9 octobre 2022 de 9H00 à 13H00 sur le marché à Chassal

Prochain conseil municipal – **LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 À 19 H 00**